

CERTIFICAT

AFCAB

DISPOSITIFS DE RABOUTAGE
OU D'ANCRAGE D'ARMATURES
DU BÉTON

N° **M14/016** RÉV. 8

Attribué à

ARMATURIS

Pour les dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton

FIRSTY



Date de décision : 24/03/2021
Date de validité : 30/06/2024

Pour L'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier la validité
de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant
le site www.afcab.org
Ce document contient 4 pages y compris celle-ci.

Bernard CRETON
Président de l'AFCAB.

AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-020-1 et son addendum NF A 35-020-1/A1, ainsi qu'aux spécifications de produit et de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification AFCAB - **Dispositifs de rabouillage et d'ancrage des armatures du béton** - RCC05 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque .

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans le Règlement intérieur et dans le Référentiel de certification AFCAB - **Dispositifs de rabouillage et d'ancrage des armatures du béton** - RCC05 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : www.afcab.org rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  - Dispositifs de rabouillage et d'ancrage des armatures du béton et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette ou l'emballage du produit.

TITULAIRE

Siège social	Contact commercial
ARMATURIS ZAC de Castellamare, Chemin du Polygone F - 13250 SAINT CHAMAS	Rabah HAMISSI Tél : (33)(0)4 90 44 36 10 Fax : (33)(0)4 90 44 36 11 E-mail : r.hamissi@armaturis.com



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

PRODUIT CERTIFIÉ

Types de dispositif de rabouillage ou d'ancrage des armatures du béton et diamètres :

Le certificat couvre les manchons de diamètres suivants :

Type de dispositif	Standard FIRSTY	Position FIRSTY	Platine d'ancrage PFI
Gamme des diamètres (mm)	12 - 40	12 - 40	12 - 40
Attestation de résistance à la fatigue	Non	Non	Non
Attestation de résistance aux sollicitations sismiques	Non	Non	Non
Instruction de pose	P-27 ARMA C	P-28 ARMA C	P-35 ARMA C

Note : Seuls les diamètres inclus dans les normes françaises d'aciers pour béton armé sont couverts par le certificat.

Description :

Les liaisons sont réalisées par vissage du dispositif sur les aciers à assembler.

La préparation des liaisons nécessite l'exécution :

- D'un refoulement à température ambiante de l'extrémité de l'armature et d'un filetage cylindrique par refouillage ; ces deux opérations sont réalisées à l'aide de machines spécifiques conçues à cet effet,
- D'un vissage manuel des dispositifs et des armatures conformément aux instructions de mise en œuvre citées ci-dessous.

Les instructions nécessaires pour la mise en œuvre des coupleurs FIRSTY sont disponibles dans les documents ARMATURIS suivant : P-27 ARMA C pour les coupleurs Standard, P-28 ARMA C pour les coupleurs Position et P-35 ARMA C pour les platines d'ancrage PFI.

Marquage sur produit :

Chaque élément des dispositifs FIRSTY porte sur sa circonférence extérieure une empreinte d'identification constituée de 4 éléments :

1. La marque «FIRSTY»
2. Le diamètre du coupleur
3. Le marquage sous-traitant
4. Le numéro de lot de production

Le marquage est considéré comme conforme dans la mesure où toutes les données sont clairement lisibles.

Note : Le marquage pourra être réalisé dans le sens horizontal ou vertical du coupleur.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Les dispositifs FIRSTY sont utilisables associés à des armatures constituées d'aciers conformes à la norme NF A 35-080-1 et de classe technique B500B.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

La certification **AFCAB** a pour objet d'attester que :

- les dispositifs permettent la préparation de liaisons conformes aux spécifications de la norme NF A 35-020-1 :
 - ▶ R_m supérieur ou égal à 95% de R_m mesuré sur l'armature constitutive.
 - ▶ A_{gt} en partie courante de l'armature conforme à la spécification relative à l'armature de base.
 - ▶ Allongement rémanent, mesuré après trois chargements à 60% de la limite d'élasticité spécifiée de l'acier, inférieur à 0,10 mm.
- les dispositifs sont conformes aux documents descriptifs du producteur :
 - ▶ Caractéristiques du produit fabriqué assurant la performance des liaisons.
 - ▶ Dimensions.
- Les dispositifs résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification AFCAB - **Dispositifs de rabouillage et d'ancrage des armatures du béton** - RCC05 en vigueur,
- des documents de mise en œuvre existent et permettent d'assurer la qualité des assemblages :
 - ▶ Procédure de préparation des armatures.
 - ▶ Procédure de mise en œuvre sur site.

Le certificat ne couvre pas :

- la préparation des armatures (le contrôle de ces opérations est assuré par la certification **NF** – **Armatures** - RCC01),
- la mise en œuvre sur site des armatures à manchonner (le contrôle de ces opérations est assuré par la certification AFCAB - **Pose d'armatures du béton** - RCC04),
- le soudage des dispositifs à souder,
- la partie ancrage des dispositifs d'ancrage.

CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES CERTIFIABLES

- Voir le tableau détaillant les options certifiées par le titulaire dans le chapitre « produit certifié » :
 - ▶ Résistance à la fatigue : 2 millions de cycles de sollicitation correspondant à une contrainte maximale de $\sigma_{max} = 60 \%$ de la limite d'élasticité et une étendue de variation de contrainte $2\sigma_a$ de 80 MPa, conformément au §5.4 de la norme NF A 35-020-1 et son addendum NF A 35-020-1/A1.
 - ▶ Résistance aux sollicitations sismiques : selon le §5.5 de la norme NF A 35-020-2-1 ou NF A 35-020-2-2, conformément au §5.5 de la norme NF A 35-020-1 et son addendum NF A 35-020-1/A1.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org